RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

La Région Bourgogne-Franche-Comté (hors agglomérations et Territoire de Belfort) organise et finance chaque jour les transports scolaires de plus de 125 000 élèves.

LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

EST AUTORITÉ ORGANISATRICE DES TRANSPORTS SUR SON TERRITOIRE DE COMPÉTENCE*. ELLE DÉCIDE DONC DE L'ORGANISATION DE SON RÉSEAU :

- La mise en circulation / suspension des transports scolaires est décidée et communiquée aux parties prenantes par la Région Bourgogne-Franche-Comté.
- Toute adaptation nécessaire du réseau doit être communiquée à la Région Bourgogne-Franche-Comté via l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire.

Toute consigne passée directement auprès des conducteurs ou des transporteurs n'aura aucune valeur contractuelle et ne pourra être appliquée.

* *La Région n'assure pas le transport scolaire des élèves domiciliés et scolarisés au sein de la communauté urbaine Creusot-Montceau, des communautés d'agglomérations du Grand Châlon ; Mâconnais-Beaujolais Agglomération ; Beaune Côte et Sud et de la commune de Paray-le-Monial.*

VOUS SOUHAITEZ DEMANDER LA CRÉATION, LE DÉPLACEMENT OU LA SUPPRESSION D'UN POINT D'ARRÊT, INFORMER LA RÉGION D'UNE ÉVOLUTION PÉRENNE DANS LE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ?

➡ Indiquez-le lors de l'enquête relative à la préparation du plan de transport pour la rentrée scolaire (de février à fin mars).

➡ À défaut, adressez un courrier à l'attention de la Région.

VOUS SOUHAITEZ INFORMER LA RÉGION D'UN ÉVÈNEMENT PONCTUEL SURVENU AU SEIN DE LA COMMUNE EN LIEN AVEC LES TRANSPORTS SCOLAIRES, DE TRAVAUX MODIFIANT LEURS ITINÉRAIRES , D'UNE DÉTÉRIORATION SUR LE MOBILIER (POTEAU ET ABRIBUS) ?

➡ Contactez l'Unité Territoriale de Saône-et-Loire par mail ou téléphone (72 h à l'avance si possible).

UNE FAMILLE VOUS SOLLICITE POUR OBTENIR UN RENSEIGNEMENT SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES (INSCRIPTION, HORAIRES, CARTE DE TRANSPORT…)

➡ Invitez-la à se connecter sur le site internet :
www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire

POUR NOUS ÉCRIRE ET NOUS CONTACTER

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
ANTENNE DE MÂCON
DIRECTION DES MOBILITÉS ET DES INFRASTRUCTURES
UNITÉ TERRITORIALE DE SAÔNE-ET-LOIRE
CS 71320
1 AVENUE DE LA GARE
71020 MÂCON CEDEX 9

Téléphone : 03 79 13 30 03 • **Courriel :** transports71@bourgognefranchecomte.fr

Sites internet : www.bourgognefranchecomte.fr, *rubrique « Transports scolaires »* • www.viamobigo.fr